

PREMIER BILAN POSITIF POUR LA CHARTE EN FAVEUR DE L'ÉCO-CONCEPTION ET DU RECYCLAGE DES POTERIES HORTICOLES

Il y a un an, 8 fabricants de pots français et européens s'engageaient aux côtés de VALHOR, l'Interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, en signant une [charte nationale en faveur de l'éco-conception et du recyclage des poteries horticoles](#). A l'occasion de son premier anniversaire, cette charte affiche un premier bilan positif, avec plusieurs objectifs fixés, en passe d'être atteints.



Crédit photo : Ka Wai Ho /VALHOR

Chaque année, en France, plusieurs millions de plantes sont vendues dans des poteries horticoles plastiques qui, bien qu'indispensables pour les horticulteurs et pépiniéristes, finissent souvent enfouies ou incinérées au lieu d'être recyclées. C'est face à ce constat que le 25 janvier 2023 une charte nationale voyait le jour. L'objectif : trouver les solutions d'emballages recyclables à même de répondre aux besoins des professionnels du végétal comme des consommateurs français. Aujourd'hui, les 8 fabricants signataires (BACHMANN PLANTEC AG, CEP, CHAPELU FRÈRES, DESCH PLANTPAK, MODIFORM, PÖPPELMANN, SOPARCO, et TARPIN CHAVET) aux côtés de VALHOR dévoilent un premier bilan annuel positif.

- **ENGAGEMENT 1 / Des poteries plastiques triables, et donc recyclables, au 1^{er} janvier 2024**

Sur ce premier engagement, les résultats sont résolument positifs. Ainsi, **l'ensemble des fabricants signataires pourront d'ici le printemps proposer l'ensemble de leur gamme sans noir carbone**, un pigment aux propriétés anti UV fort utile pour les cultures mais qui empêche la détection par tri optique des pots sombres dans les centres de tri.

La moitié des industriels signataires de la charte indiquent déjà ne plus vendre de produits contenant du noir de carbone. Pour l'autre moitié, les produits sans noir de carbone représentent entre 60% et 80% de leurs ventes en 2023. Quelle que soit leur situation, les plasturgistes s'engagent en faveur d'une sensibilisation accrue auprès des horticulteurs et pépiniéristes.

- **ENGAGEMENT 2/ Une suppression du polystyrène au plus tard le 1^{er} janvier 2025**

Le premier bilan annuel est encourageant. A ce jour, 3 signataires sur 8 n'en utilisent pas, et 60% des autres fabricants signataires considèrent l'objectif de suppression du polystyrène des poteries horticoles au 1^{er} janvier 2025 comme parfaitement atteignable.

La bascule des poteries en polystyrène (essentiellement godets, clayettes et barquettes) vers du polypropylène - matière plastique résistante aux chocs, totalement et facilement recyclable - est en cours et la sensibilisation des professionnels reste de mise.

- **ENGAGEMENT 3/ Le maintien de 100% des poteries mono-matériau, davantage recyclables**

Sur cet engagement, le bilan se révèle pleinement atteint. 100% des fabricants veillent, chaque jour, à n'utiliser qu'une seule résine plastique dans la composition des différentes poteries horticoles, pour simplifier le processus de recyclage.

- **ENGAGEMENT 4/ 75% de matière recyclée minimum dans les poteries plastiques d'ici 2030**

La mobilisation des fabricants sur cet objectif - fixé à 2030 - est plus que significative. En effet, déjà plus de 60% des fabricants signataires annoncent avoir atteint cet objectif de 75% de matières recyclées incorporées dans le plastique utilisé dans les pots horticoles. La moitié des fabricants de poteries signataires évoquent un taux dépassant même 90% pour certaines gammes.

- **ENGAGEMENT 5/ Poursuivre la recherche des meilleures solutions écologiques**

Déroulant sa stratégie pour une bonne gestion du plastique dans la filière, VALHOR souhaite conduire une analyse de cycle de vie (ACV) avec revue critique indépendante de poteries horticoles plastiques et d'alternatives biosourcées. Cette étude vise à mettre en lumière les meilleures solutions écologiques parmi les solutions jugées techniquement satisfaisantes par les professionnels et les stations d'expérimentation, et à proposer un outil d'aide à la décision aux professionnels du végétal. L'interprofession est à la recherche d'un cofinancement pour mener à bien ce projet.

De leur côté, les fabricants de poteries sont en constante recherche pour innover et proposer des solutions alternatives au plastique pétrosourcé. Parmi les signataires de la Charte d'engagement, certains développent des poteries à base de carton ou de « bioplastique » type acide polylactique (PLA). D'autres fabricants proposent des poteries à base de matières naturelles non transformées chimiquement comme la fibre de bois, la fibre de coco, le compost de déchets verts...



Crédit photo : Sylvain BARTHELEMY / VALHOR

« Notre filière ne serait pas ce qu'elle est sans ces emballages qui subliment les plantes. Mais notre filière ne serait pas à la hauteur des défis environnementaux si elle ne s'occupait pas de ses emballages. C'est dans cet esprit qu'il y a un an, VALHOR a souhaité engager les professionnels du végétal avec les fabricants de poteries pour tendre vers une démarche vertueuse. Un an après sa signature, les premiers effets de la Charte d'engagement sont là : la proportion de pots horticoles non détectables en centres de tri a très significativement reculé, certaines gammes en polystyrène sont remplacées par du polypropylène... Cette démarche doit garantir le recyclage du plastique. En 2024, nous devons tous poursuivre nos efforts aux côtés des plasturgistes signataires. Cela passe par la commande de pots plastiques qui répondent aux exigences de la Charte, mais aussi par le recours à des solutions alternatives au plastique dès que cela est possible. L'éco-conception de nos produits doit être au cœur de notre réflexion. » indique Mikaël Mercier, pilote du groupe de travail « Écoconception et recyclage des pots horticoles » de VALHOR.

A propos de VALHOR

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 52 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 186 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, JAF, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (UNEP, FFP).

Les 5 missions de VALHOR sont fixées par un programme d'actions triennal, fruit de l'accord de financement interprofessionnel conclu par les 10 organisations professionnelles membres :

- Développer le potentiel économique, notamment par la certification et la labellisation des entreprises dans le respect de la protection de l'environnement
 - Répondre aux enjeux sanitaires du végétal, améliorer la qualité des produits et l'offre de services, notamment en favorisant l'innovation et la recherche
 - Favoriser la connaissance de la production et du marché pour permettre l'adaptation de l'offre à la demande
 - Promouvoir le végétal, le savoir-faire des professionnels, la richesse des métiers de la filière et leur excellence, et attirer de nouveaux talents
 - Fédérer et renforcer le dialogue entre les organisations professionnelles pour porter les intérêts de la filière.
- www.valhor.fr - #LeVegetalCestLaVie

Contact presse VALHOR :

Caroline MILLION – 06 81 33 09 17 – presse@valhor.fr